



vais-je avoir une sanction si cela c'est produit en allemagne?

Par **louloute57**, le **23/03/2010** à **20:39**

bonjour,

je viens de rentrer d'Allemagne ou j'ai passé quelques heures au commissariat.

Aillant laisser posé sur mon sac des écharpes que je voulais reposer sur le portique a l'exterieur apres avoir payer un autre article je me suis fait interpellé par 2 vendeuses qui pensait que je voulais voler.

Ne volant rien savoir et ne parlant pas français j'ai eu du mal a me faire comprendre avec mon petit vocabulaire allemand.

elles ont remplis une feuille en disant "ce qu'elle on vue" et ont appeller la police.

je suis partie avec les policiers. premièrement j'ai 17ans donc mineur est ce qu'ils ont le droit de me faire une fouille au corps complète ?

ensuite ils ont remplis une autre feuille avec moi mais étant paniquer de la situation j'ai refuser de signer car je suis mineur et eux ne me parlant pas français je ne savais pas ce que cela engendrait.

Après plusieurs essaies pour appeler mes parents (au debut ils ont crus que je leur avait donné un faux --") il policier m'a dit :

- >

je risque quelques choses sachant qu'ils ont relever mes coordonnés?

J'espere vraiment avoir des reponses car je suis paniquer et je vous assure c'est tromatisant une apres midi comme ça !